

**Le devenir de la première union commencée hors mariage :  
Une analyse comparative entre la France, l'Italie, la Suède et la Suisse à partir  
des enquêtes FFS des années 1990.**

Laurence Charton

Université Marc Bloch, Strasbourg

**Résumé**

Aujourd'hui, de plus en plus de couples commencent en Europe une première expérience conjugale hors mariage. Le devenir de ces unions fait l'objet de diverses questions : sont-elles plus fragiles que l'union maritale ? Sont-elles des épisodes de vie de couple temporaires ? Aboutissent-elles au mariage ? Sont-elles une nouvelle forme d'union parallèle à l'institution du mariage ? Existents-ils différentes formes de cohabitation hors mariage en fonction des pays ? Enfin, quelle est la part de l'environnement familial et social dans le devenir de l'union ? Cette communication se propose d'apporter des éléments de réponses à ces questions en utilisant les données recueillies dans les années 1990 par les enquêtes Fécondité et Famille, en France, en Italie, en Suède et en Suisse, pays représentatifs de la variété des situations conjugales et fécondes en Europe occidentale, et les méthodes d'analyse des biographies.

**Introduction**

En France, en Suède et en Suisse, la plupart des personnes arrivant aux âges reproductifs commencent aujourd'hui leur vie conjugale dans le cadre d'une cohabitation hors mariage. En Italie, bien que cette forme d'union reste toujours minoritaire, un certain nombre de couples optent néanmoins pour un temps plus ou moins long pour cette nouvelle forme de cohabitation conjugale (Charton, 2003). Le devenir de l'union non maritale fait l'objet de diverses questions : sont-elles plus fragiles que l'union maritale ? Sont-elles des épisodes de vie de couple temporaires ? Aboutissent-elles au mariage ? Sont-elles une nouvelle forme d'union, parallèle à l'institution du mariage ? Existents-ils différentes formes de cohabitation hors mariage en fonction des pays ? Enfin, quelle est la part de l'environnement familial et social dans le devenir de l'union ?

Les enquêtes FFS apportent quelques éléments de réponses à ces questions (Cf. Encadré 1 : Présentation des enquêtes FFS et des pays pris en compte dans les

analyses). Ainsi, les unions hors mariage sont de relativement courte durée avant qu'elles aboutissent à un mariage ou, plus rarement (sauf pour les hommes en Italie) à une séparation. Plus précisément, au moment des enquêtes, parmi les personnes qui ont terminé leur première expérience conjugale hors mariage, près de sept hommes et femmes sur dix en France (respectivement 66,8 % et 70,6 %) et en Suisse (respectivement 71,1 % et 72,1 %) ont officialisé leur première union. En Suède, ces proportions atteignent respectivement 56,2 % et 60,9%, tandis qu'en Italie 47,2 % des hommes qui ont commencé une première expérience conjugale hors mariage se sont mariés (plus de la moitié se sont donc séparés de leur partenaire), tout comme 78,6 % des femmes.

**Encadré 1 : Présentation des enquêtes FFS et des pays pris en compte**

Au début des années 1990, la Commission Economique pour l'Europe (CEE) des Nations Unies a lancé un vaste projet d'enquêtes comparatives sur la famille et la fécondité (Fertility and Family Surveys, FFS) dans 24 pays développés économiquement. Chaque pays participant au projet a réalisé une enquête à partir d'un questionnaire standardisé auprès deux échantillons indépendants d'hommes (minimum 2000 personnes) et de femmes (minimum 3000 personnes) représentatifs de sa population résidente. L'objectif de ces enquêtes était d'observer et d'analyser les biographies familiales et professionnelles des adultes (20-49 ans). Des informations détaillées ont ainsi été recueillies sur des périodes successives de la vie de couple, la forme de ces unions, la naissance des enfants, les naissances souhaitées, les pratiques contraceptives ou encore sur les parcours scolaires et professionnels des personnes interrogées (ECE, 1989).

La France, l'Italie, la Suède et la Suisse sont les pays retenus dans ces analyses car ils sont représentatifs de la diversité des comportements familiaux et de leurs évolutions en Europe occidentale. La Suède se présente en pays précurseur depuis les années 1960 des changements familiaux. L'Italie est le pays où les comportements familiaux paraissent toujours s'inscrire dans un cadre institutionnel. La Suisse est le seul pays en Europe où, malgré un niveau de cohabitation hors mariage important, les naissances hors institution matrimoniale restent rares. La France est le pays où les comportements familiaux sont proches de ceux de la Suède, dans un contexte culturel différent (Roussel, 1992).

C. Villeneuve-Gokalp (1990) a élaboré une classification des unions non maritales en fonction des événements survenus au cours des trois premières années ayant suivi la mise en union. En reprenant cette classification (Annexe : Tableau 1), on observe tout d'abord qu'en Suède, dès la cohorte d'âge la plus élevée (43 ans), près de huit femmes et hommes sur dix (respectivement 78,1 % et 82,3 %) ont cohabité hors

des liens du mariage. Ce mode de vie conjugale constituait dans un premier temps une nouvelle étape du processus matrimonial, puisqu'environ 55 % des femmes des cohortes d'âge 43 ans et 38 ans et près de 58 % des hommes de 43 ans officialisèrent leur union dans les trois années qui suivirent leur mise en ménage. Près de 5 % des femmes de 43 ans et 10 % des hommes de la même cohorte d'âge ont par ailleurs vécu en couple, sans enfant, durant trois années au moins, tandis qu'environ 17 % des femmes et 14 % des hommes ont eu un enfant en couple non marié. Au fil des cohortes d'âge, le nombre de mariages « directs » et de cohabitations pré-nuptiales, parmi l'ensemble des premières unions, n'a ensuite cessé de diminuer, atteignant à partir de la cohorte d'âge 28 ans un niveau égal (pour les femmes) ou inférieur (pour les hommes) à celui des unions non rompues, et n'ayant pas abouti à un mariage. Environ 34 % des femmes de 28 ans se sont mariées dans les trois années ayant suivi la mise en union avec leur premier conjoint, tandis que 41,5 % ne l'ont pas fait (22% vivent en union libre, 13,4 % en union stable et 6,1 % ce sont séparées). De même, si 22,7 % des hommes se sont mariés dans les trois années, 44,2 % d'entre eux sont restés célibataires (19,8 % vivent en union libre, 14,2 % en union stable et 10,2 % se sont séparés). La cohabitation hors mariage paraît prendre un sens indépendamment du mariage, alors que ce dernier acquiert aussi probablement un sens nouveau pour ses plus jeunes adeptes.

En France, si le mariage « direct » a été la manière la plus fréquente de se mettre en ménage pour les hommes des cohortes d'âge 45-49 ans et 40-44 ans, et pour les femmes des cohortes 45-49 ans, 40-44 ans et 35-39 ans, la cohabitation pré-nuptiale a constitué ensuite, dans un premier temps, une étape intermédiaire jusqu'au mariage. Les hommes et les femmes âgés de 30-34 ans à l'enquête se sont en effet mariés dans 20,8 % et 35,4 % des cas directement, et dans 39,1 % et 32,4 % des cas après avoir connu l'expérience d'une cohabitation hors mariage. Parmi les hommes et les femmes âgés entre 25 et 29 ans au milieu des années 1990, on observe que 10,2 % des hommes et 18,1 % des femmes ont déclaré s'être mariés sans avoir vécu au préalable avec leur partenaire, 19,4 % des hommes et 29,7 % des femmes ont officialisé leur union après une période de cohabitation hors mariage de moins de trois années, 10,2 % des hommes et 13,5 % des femmes ont eu un enfant dans les trois années de vie conjugale

hors mariage, et 8,1 % des hommes et 3,0 % des femmes se sont séparés de leur premier partenaire. Si la hausse de la cohabitation hors mariage a permis dans les cohortes les plus anciennes une certaine prise de distance entre la nuptialité et la conjugalité, dans les cohortes les plus récentes, la fécondité semble également se délier progressivement de la nuptialité.

En Italie, en revanche, la nuptialité est toujours dans la plupart des cas étroitement associée à la conjugalité et à la fécondité. De plus, les rares unions commencées hors mariage qui s'officialisent, le font dans l'année de la mise en union.

Si le mariage constitue toujours une étape importante du processus de conjugalité en Suisse, dès la cohorte d'âge 40-44 ans pour les hommes et 35-39 ans pour les femmes, le plus souvent une période de cohabitation hors mariage le précède. La nuptialité se dissocie progressivement de la conjugalité, même si la grande majorité des premières unions s'achève toujours par un mariage. Seuls 6,5 % des hommes de 25-29 ans et 3,5 % des femmes du même âge se sont en effet séparés avant un mariage ou une naissance. Enfin, contrairement à la Suède mais aussi à la France où le nombre des unions libres, c'est-à-dire des unions non maritales mais fécondes, augmente au fil des cohortes, les unions hors mariage restent au sein de la Confédération helvétique la plupart du temps infécondes, la fécondité restant étroitement associée à la nuptialité.

Parallèlement à la hausse du nombre des « unions sans papiers » en France, en Suède, en Suisse et dans une proportion plus faible en Italie, une hausse des désunions, variable selon les pays, s'observe dans les générations les plus récentes. Les unions hors mariage paraissent ainsi plus fragiles d'une cohorte à l'autre, et les individus insatisfaits de leur relation conjugale sont souvent plus disposés à interrompre leur première expérience conjugale avant de fonder une famille.

De manière différente et plus ou moins marquée selon les pays, la chronologie des événements familiaux s'est modifiée et la cohabitation hors mariage paraît constituer la première étape de ces nouvelles trajectoires familiales. On peut s'interroger sur ce qui peut influencer le devenir de ces unions commencées hors mariage. Existe-t-il, par exemple, des prédispositions familiales ou contextuelles au devenir de la première union hors lien officiel ? Certains individus seraient-ils plus

prompts à un passage devant l'officier d'état civil, tandis que d'autres seraient plus enclins à terminer leur première expérience de vie de couple avant de connaître notamment une expérience de parentalité, ou seraient plus disposés à prolonger ce type de situation conjugale ?

Pour mesurer le rôle de facteurs familial, contextuel, individuel, trois analyses ont été élaborées à partir d'un modèle de survie semi-paramétrique (Cf. Encadré 2 : Présentation des méthodes semi-paramétrique). Il s'agit ici de s'intéresser aux facteurs pouvant accélérer ou freiner la sortie de l'union non maritale, soit par une séparation, soit par un mariage. A chaque âge, les probabilités de passer de l'état de cohabitant à l'état de marié sont obtenues en divisant le nombre d'événements observés (le mariage) par le nombre de personnes n'ayant pas encore vécu l'événement (la séparation étant considérée comme un phénomène perturbateur entraînant la sortie du champ d'observation<sup>1</sup>). A partir de ces probabilités de transition, des quotients instantanés sont calculés, représentant la probabilité d'occurrence du mariage au cours d'un intervalle de temps minime. Les caractéristiques prises en compte sont les indicateurs présentés dans l'analyse de la forme de la première union.

Trois modèles semi-paramétriques ont été construits pour chaque sexe et pour chaque pays. Le premier s'intéresse à la survie dans l'état de cohabitant non marié, quel que soit le type de sortie (mariage ou séparation). Le deuxième modèle a été appliqué à la sortie par un mariage. Dans ce cas, la séparation est considérée comme un phénomène concurrentiel ou alternatif, entraînant la sortie de la population des cohabitants. Le troisième modèle testé s'intéresse au phénomène de la séparation. Dans ce cas, le mariage est considéré comme un phénomène entrant en concurrence (risque concurrent).

---

<sup>1</sup> D'après la méthode des taux de survie spécifique (Estève et al., 1993). Celle-ci suppose une indépendance entre les deux phénomènes, séparation ou mariage.

## **Encadré 2 : Présentation du modèle semi-paramétrique**

Pour mesurer le rôle de facteurs familial, contextuel, individuel sur le devenir de l'union non maritale, trois analyses ont été élaborées à partir d'un modèle semi-paramétrique de Cox (1972). Il s'agit ici de s'intéresser aux facteurs pouvant accélérer ou freiner la sortie de l'union non maritale, soit par une séparation, soit par un mariage. A chaque âge, les probabilités de passer de l'état de cohabitant à l'état de marié (par exemple) sont obtenues en divisant le nombre d'événements observés (le mariage) par le nombre de personnes n'ayant pas encore vécu l'événement (la séparation étant considérée comme un phénomène perturbateur entraînant la sortie du champ d'observation). A partir de ces probabilités de transition, des quotients instantanés sont calculés, représentant la probabilité de se marier au cours d'un intervalle de temps minime. Le modèle de Cox peut être exprimé par l'équation  $h(t, Z) = h_0(t) * \exp(Z'\beta)$  avec  $h(t, Z)$  représentant la fonction du quotient instantané de se marier au cours du temps  $t$  des individus en couple hors mariage, dont les caractéristiques individuelles, contextuelles et familiales sont définies par le vecteur  $Z$ . Le terme  $h_0(t)$  représente, pour un individu de référence, le « risque de base » de passer de l'état de cohabitant à celui de marié. Ce risque est influencé par les différentes caractéristiques individuelles, contextuelles ou familiale, qui dans le modèle peuvent être traduites par  $\exp(Z'\beta)$ . Ainsi,  $\exp(Z'\beta) = \exp(Z_1, \beta_1 + Z_2, \beta_2 + Z_3, \beta_3 + \dots)$ , représente le vecteur  $Z$  de ces caractéristiques, multiplié par le vecteur  $\beta$  des coefficients de proportionnalité associés à chacune d'elles, dont certaines sont des covariables dépendantes du temps (Blossfeld et al., 1995). Le modèle de Cox a donc pour objectif de mesurer le risque statistique de se marier en fonction du temps écoulé depuis la mise en couple hors mariage. Le fait que certaines personnes ont vécu plusieurs années en couple tandis que d'autres n'ont été observées que pour quelques mois, est pris en compte au moment de l'estimation des paramètres du modèle. Une hypothèse du modèle de Cox est celle de la proportionnalité des risques. Autrement dit, les échelles de risque des différentes sous-populations définies par les modalités des variables sont supposées évoluer de manière proportionnelle, quel que soit le temps écoulé depuis l'événement d'origine. Cette hypothèse a été testée par différentes analyses de survie non paramétriques. Bien qu'il ne soit pas possible d'exclure strictement une absence de proportionnalité, les résultats obtenus par les analyses non paramétriques paraissent légitimer l'utilisation du modèle de Col pour ces analyses. Trois modèles semi-paramétriques ont ainsi été construits pour chaque sexe et pour chaque pays. Le premier s'intéresse à la survie dans l'état de cohabitant non marié, quel que soit le type de sortie (mariage ou séparation). Le deuxième modèle a été appliqué à la sortie par un mariage. Dans ce cas, la séparation est considérée comme un phénomène concurrentiel ou alternatif, entraînant la sortie de la population des cohabitants. Le troisième modèle testé s'intéresse au phénomène de la séparation. Dans ce cas, le mariage est considéré comme un phénomène entrant en concurrence (risque concurrent).

## **1. Terminer une période de cohabitation non maritale**

### *1.1 Une cohabitation hors mariage plus longue dans les générations les plus récentes*

Dans l'ensemble, près de huit premières unions observées chez les femmes et les hommes se sont achevées, soit par un mariage, soit par une séparation. Parmi les unions terminées, la durée de survie en état de cohabitant non marié est influencée par

l'appartenance à la cohorte d'âge (Annexe : Tableaux 2). Par rapport à la cohorte d'âge 45-49 ans en France et en Suisse, et la cohorte d'âge 43 ans en Suède, l'union non maritale est en effet plus longue dans les cohortes les plus récentes<sup>2</sup> : les risques relatifs tirés du modèle de survie étant significativement inférieurs à l'unité tant chez les femmes (compris entre 0,5 et 0,8) que chez les hommes (compris entre 0,4 et 0,7). En Italie, les hommes et les femmes âgés de moins de 45 ans ayant opté pour une union hors mariage paraissent, par contre, terminer plus rapidement leur union consensuelle comparativement à leurs aînés (âgés de 45-49 ans).

### *1.2 Une cohabitation hors mariage plus courte pour une mise en couple avant 20 ans*

L'âge au moment de la mise en ménage joue également un rôle dans la conclusion de l'union non maritale. On constate en effet que le rythme de sortie est plus rapide pour les unions conclues avant 20 ans, par rapport à celles conclues plus tardivement. Cette tendance se confirme, comme nous le verrons plus loin, dans tous les pays, quel que soit le mode de sortie de la période de cohabitation (par un mariage ou une séparation).

### *1.3 Un effet de l'âge des hommes au premier rapport sexuel sur la durée de l'union hors mariage*

L'âge au premier rapport sexuel semble avoir une influence sur le devenir de l'union non maritale pour les hommes en France et en Italie. Dans ces pays, les hommes qui ont déclaré avoir eu leur première relation sexuelle avant l'âge de 16 ans ont un risque statistique plus élevé d'achever leur union conjugale, comparativement à ceux qui ont eu une première expérience sexuelle plus tard.

### *1.4 Une réduction de la durée en cohabitation hors mariage pour une pratique religieuse régulière*

La pratique religieuse a un effet important sur le devenir de l'union non maritale en augmentant fortement la probabilité de sortir de ce type d'union, en Suède

---

<sup>2</sup> Sauf pour les hommes en Suisse, âgés entre 20 et 24 ans, et les hommes en Suède où les risques statistiques ne sont pas significatifs.

et en Suisse, principalement par une officialisation de l'union. Cette variable paraît, par contre, ne pas avoir d'effet significatif sur le devenir d'une union hors mariage en Italie, probablement parce que la plupart des personnes adoptant ce type d'union se déclarent non pratiquantes.

### *1.5 Un effet variable du niveau de formation sur la durée de la cohabitation hors mariage*

Un niveau de formation tertiaire à la mise en union hors mariage augmente en France (significatif pour les hommes), et en Suède (pour les femmes), le risque statistique d'interrompre relativement vite ce type d'union. En Italie (pour les hommes), et en Suisse (pour les femmes), un niveau de formation élevée conduit, en revanche, plus fréquemment à prolonger une expérience conjugale hors mariage.

Il existe ainsi différentes caractéristiques socio-démographiques ayant une influence sur le devenir d'une première union commencée hors mariage. Il convient maintenant d'observer si l'interruption d'une union hors mariage se produit suite à une séparation ou à un mariage.

## **2. Se marier ou se séparer pour clore une première union non maritale**

### *2.1 Une officialisation moins rapide et une séparation plus fréquente dans les générations les plus récentes*

Les modèles considérant la survie de l'union non maritale face au mariage, respectivement face à la séparation, montrent que si la cohorte d'âge d'appartenance paraît jouer un rôle sur l'officialisation de l'union (sauf en Italie) ; elle a une influence variable, selon les pays et le sexe des cohabitants, sur la séparation (Annexe : Tableaux 2).

Les hommes et les femmes des cohortes d'âge les plus récentes officialisent moins rapidement leur union que leurs aînés (personnes âgées à l'enquête entre 45 et 49 ans) en France (de manière significative pour les hommes âgés entre 20 et 39 ans et pour les femmes âgées entre 20 et 34 ans), en Suède (pour l'ensemble des cohortes) et en Suisse (pour les hommes et les femmes âgés entre 35 et 39 ans). En Suède, les cohortes d'âge de moins de 38 ans paraissent, par ailleurs, les plus enclines à se



séparer de leur premier partenaire (la probabilité de se séparer oscillant entre 1,5 et 2,5 ; comparativement aux 43 ans), tout comme en France, pour les hommes et les femmes de 20-24 ans (respectivement Risque Relatif=2,7 et RR=2,6, comparativement aux 45-49 ans), et en Suisse pour les hommes du même âge (RR=2,7).

### *2.2 Se marier ou se séparer plus fréquemment lors d'une mise en couple avant 20 ans*

Les hommes et les femmes n'ayant pas encore fêté leur vingtième anniversaire au moment de leur première mise en union se marient et se séparent plus rapidement que ceux et celles ayant débuté leur union à un âge plus avancé. Ainsi, les personnes qui ont expérimenté à un jeune âge une cohabitation non maritale prolongent moins souvent cette première expérience conjugale. Autrement dit, vivre une première union consensuelle à l'adolescence (avant 20 ans) conduit plus rapidement à en modifier les formes, par un mariage ou par une rupture.

### *2.3 Une officialisation de l'union accélérée pour une enfance en zone rurale en Italie et en Suisse (hommes), et une séparation accrue pour une enfance en zone urbaine en Suède*

Les personnes ayant débuté en Italie leur première union hors des liens du mariage ont une probabilité plus élevée d'officialiser leur union lorsqu'elles résidaient durant l'enfance en zone rurale, que celles qui ont grandi dans une commune plus importante. Cette tendance se retrouve également pour les hommes en Suisse. Dans ce pays, les femmes qui ont vécu leur enfance à l'étranger ont, par ailleurs, une probabilité significativement plus élevée (RR=1,3) de convoler que celles ayant vécu en Suisse en zone rurale. Cette situation peut refléter une nouvelle fois les comportements conjugaux dominants des pays d'origine de ces femmes. La majorité des femmes étrangères sont, en effet, originaires d'Italie, d'Espagne, du Portugal et dans des proportions plus faibles de Turquie et d'ex-Yougoslavie (Wanner, 2001), autrement dit de pays où la cohabitation hors mariage est un phénomène marginal. En Suède, les hommes et les femmes qui ont résidé durant l'enfance dans une commune de plus de 10000 habitants ont une probabilité plus élevée de terminer leur première

union consensuelle par une séparation que ceux ayant vécu en zone rurale. Le lieu de vie, et plus généralement des attaches sociales probablement plus denses, semblent avoir une influence sur le mode de vie conjugal.

#### *2.4 Les non-pratiquants « résistent » mieux au mariage en Suède et en Suisse*

En Suède et en Suisse, la pratique régulière d'une religion a un effet positif sur l'officialisation de l'union. Le rôle de la pratique religieuse comme frein à la séparation n'est par contre pas démontré de manière significative. En Italie, la pratique religieuse n'influence pas, par contre, le devenir de l'union hors mariage probablement comme précédemment dit parce que la plupart des personnes en cohabitation se déclarent les plus souvent sans religion.

#### *2.5 Une officialisation de l'union plus rapide pour les femmes de formation supérieure en Suède, et en inactivité professionnelle en Italie*

En Suisse, les femmes de niveau de formation secondaire et tertiaire à leur mise en union convolent moins rapidement que celles de formation primaire. En Suède, en revanche, les femmes les plus diplômées (niveau d'études tertiaire) ont une probabilité plus élevée de terminer leur première union consensuelle par un mariage (RR=1,72). En France et en Italie, le niveau d'études des femmes n'a pas d'effet significatif sur le devenir de l'union. Un niveau d'études plus élevé prolonge, par contre, pour les hommes en Italie une cohabitation hors mariage, alors qu'en France un niveau d'études secondaire augmente la probabilité de se marier et un diplôme supérieur celle de se séparer (comparativement aux moins diplômés).

En Italie, les femmes qui ont vécu leur première expérience de vie de couple hors mariage et qui n'exerçaient pas d'activité professionnelle rémunérée au moment de cette mise en couple terminent plus fréquemment leur union par un mariage (RR=1,72), tandis qu'en France elles se séparent moins fréquemment de leur conjoint que celles ayant un emploi rémunéré à la mise en couple (RR=0,42). En Suède et en Suisse, les femmes en formation ou à la recherche d'un emploi à leur mise en couple se séparent plus fréquemment de leur partenaire que les salariées (respectivement RR=

1,47 et RR=1,76). Les hommes en France qui n'exerçaient pas un emploi au moment de leur mise en couple prolongent une cohabitation hors mariage.

Il existe donc des différences, variables dans les pays, dans la manière de vivre son couple selon son niveau de formation et sa situation professionnelle. Ces observations peuvent vraisemblablement être rattachées aux représentations qui peuvent être associées au couple et au mariage en fonction du pays et de la catégorie socio-professionnelle des personnes.

### *2.6 Une officialisation de l'union accélérée à l'annonce d'une grossesse en Suisse*

L'annonce d'une naissance a un impact fortement positif sur l'officialisation de l'union des couples vivant hors mariage mais uniquement en Suisse. La probabilité de se marier est en effet respectivement, pour les hommes et les femmes, multipliée par 2,9 et 2,2 par rapport aux couples dont la femme n'est pas enceinte. Une future naissance n'a en outre pas d'effet significatif sur le devenir de l'union consensuelle en France, en Italie et en Suède.

## **CONCLUSIONS**

La cohabitation hors mariage s'est rapidement répandue, au fil des générations, en Suède, puis en France et en Suisse, et concerne aujourd'hui quelques couples en Italie. La durée de la cohabitation hors mariage varie, par ailleurs, d'un couple à l'autre en fonction de facteurs socioculturels liés au processus de l'union cohabitale (Charton, 2003). Il a été observé que les facteurs qui agissent sur le choix du type d'union (maritale ou hors mariage) sont aussi ceux qui agissent sur le rythme de légalisation de l'union hors mariage, voire même sur le rythme de rupture. Parmi ces facteurs, la cohorte d'âge et l'âge à la première mise en union ont une influence particulièrement importante, notamment dans les pays où la cohabitation hors mariage est fréquente. Les générations les plus récentes prolongent aussi une vie de couple hors mariage, tandis que les femmes et les hommes qui se sont « mis en couple » avant 20 ans terminent plus rapidement leur première union consensuelle.

Si un projet de mariage n'est plus indispensable pour vivre en couple en France, en Suède et en Suisse, la cohabitation reste toutefois encore dans ce dernier pays le plus souvent une étape de courte durée avant un probable mariage, notamment pour la formation d'une famille. La majorité des premières cohabitations aboutissent, en effet, le plus souvent au mariage, et l'annonce d'une grossesse augmente de manière significative une officialisation de l'union. Le mariage paraît donc « légitimer » l'annonce d'une naissance<sup>3</sup>. Le maintien, en Suisse, d'un modèle « traditionnel », dans lequel la cohabitation hors mariage reste inféconde et précède un mariage « quasi-incontournable », peut être relié notamment aux difficultés rencontrées par les couples, dont les deux conjoints travaillent, à concilier une vie professionnelle et une vie familiale<sup>4</sup>. Ces difficultés favorisent, en effet, le maintien d'un système dans lequel la femme cesse le plus souvent son activité professionnelle pour s'occuper de ses enfants, tandis que le mari travaille à l'extérieur du foyer. Le mariage se présente alors comme le « ciment » de ce contrat familial.

En France, le devenir des unions consensuelles paraît corrélé plus spécifiquement au niveau de formation et au statut d'activité professionnelle des personnes. Les hommes de niveau de formation supérieure ont, par exemple, un risque statistique plus élevé de rompre leur première union hors mariage que ceux de plus faible niveau de formation, peut-être parce que leur relation de couple ne constitue pas, du moins au début de leur vie d'adulte, une priorité de leur existence. Il est possible, en effet, en raison d'un certain investissement scolaire, qu'ils préfèrent dans un premier temps faire « leurs preuves », ailleurs, notamment dans une activité professionnelle. Dans cet ordre d'idée, le fait que les femmes qui n'exercent pas d'activité professionnelle au moment de leur mise en couple se séparent moins fréquemment de leur premier conjoint que leurs consœurs en emploi, pourrait également s'interpréter comme un « choix » de « s'investir » en priorité dans une vie de couple. Ces observations reflètent également une répartition traditionnelle des rôles entre femmes et hommes au sein du couple. En Italie, les personnes qui optent pour

---

<sup>3</sup> La prévalence de cette situation a, plus spécifiquement, été appréhendée en Suisse par la proportion élevée de premières naissances survenant dans les six mois qui suivent le mariage (Charton, 1999).

<sup>4</sup> dues notamment à la capacité d'accueil insuffisante des crèches, à la difficulté du travail à temps partiel, aux jongleries des horaires scolaires.

une cohabitation hors mariage restent en nombre marginal. Parmi celles qui adoptent ce type de comportement « novateur », le statut d'activité paraît également avoir une influence, puisqu'une inactivité professionnelle « encourage » une officialisation de l'union.

En Suède, où la cohabitation hors mariage est un phénomène largement répandu, le mariage, mais aussi la vie en couple, semblent se distancier de contraintes économiques. Le mariage comme garant d'une certaine sécurité matérielle, mais aussi comme événement privilégié aux dépens d'une activité professionnelle, paraît, dans une certaine mesure, dépassé. Ce sont les femmes de niveau de formation le plus élevé au moment de leur mise en union qui se marient, en effet, les plus rapidement, tandis que les femmes en recherche d'emploi ou en formation, ont une probabilité plus importante de se séparer de leur conjoint que leurs consœurs en activité.

En définitive, la décision de « légitimer » une union hors mariage, en France, en Italie et en Suisse, semble toujours liée à certains aspects traditionnels, notamment dans un rapport non égalitaire entre les sexes. En Suède en revanche, le mariage et la vie de couple paraissent s'éloigner plus nettement de ce type de représentation. Le couple semble s'inscrire plus fréquemment dans la durée, voire dans le mariage, lorsque les individus se sont « stabilisés » professionnellement. Le couple se présente alors comme « élément constructif » d'une existence, au même titre vraisemblablement que d'autres expériences.

## Références

BLOSSFELD H.-P., MAMERLE A. et MAYER K.U. (1989), *Event History Analysis: Statistical Theory and Application in the Social Sciences*, Hillsdale (NJ): L. Erlbaum Associates Publishers, 295p.

CHARTON L. (2003), *Calendriers familiaux et Rapport au temps. La diversification des comportements et des parcours familiaux en Europe*, Doctorat en sciences sociales, Université Marc Bloch, Strasbourg, 546p.

CHARTON L. (1999), « De l'union légalisée à la naissance légalisée: évolution du lien entre mariage et premier enfant en Suisse », *Cahiers québécois de démographie*, vol. 28, n°1-2, pp151-172.

COX D. (1972), « Regression models and Life Tables », *Journal of the Royal Statistical Society*, Series BJ, 34, pp.187-220.

ECONOMIC COMMISSION FOR EUROPE (1989), *Outline of the Framework for Fertility and Family Survey in The Early 1990s in the ECE Region*, Geneva: ONU, 116p.

ESTEVE J., BENHAMOU E. et RAYMOND L. (1993), *Méthodes statistiques en épidémiologie descriptive*, Collection « Statistiques de santé », Paris : INSERM, 308p.

ROUSSEL L. (1992), « La famille en Europe occidentale : divergence et convergence », *Population*, 1, Paris : INED, pp. 133-152.

VILLENEUVE-GOKALP C. (1990), « Du mariage aux unions sans papiers : histoire récente des transformations conjugales », *Population*, 45(2), pp. 265-298.

WANNER P. (2001), *Immigration en Suisse. Situation et conséquences démographiques*, Neuchâtel : OFS, 63p.

## Annexes

Tableau 1 : Forme de la première union et devenir de l'union hors mariage sur une période de 3 années, des femmes et des hommes âgés entre 30 et 50 ans aux enquêtes FFS, France, Italie, Suède et Suisse (proportions pondérées)

	Groupes d'âge aux enquêtes FFS									
	Femmes					Hommes				
	45-49 ans	40-44 ans	35-39 ans	30-34 ans	25-29 ans	45-49 ans	40-44 ans	35-39 ans	30-34 ans	25-29 ans
<b>France</b>										
Mariage direct	73,4	67,7	51,7	35,4	18,1	65,6	52,7	38,5	20,8	10,2
Prélude	13,8	19,7	28,5	32,4	29,7	22,6	29,8	32,7	39,1	19,4
Union libre	4,4	5,0	7,8	14,0	13,5	1,8	5,9	11,5	12,7	10,5
Union stable	3,0	2,7	3,5	4,9	12,0	2,9	2,7	6,0	8,3	12,0
Union éphémère	0,0	0,3	0,2	1,5	1,1	0,3	1,7	0,5	1,0	2,2
Union rompue	0,5	0,3	1,0	1,5	1,9	0,9	0,7	0,1	1,1	5,9
Sans union	4,6	4,1	7,1	8,7	16,4	5,9	6,5	9,5	13,9	31,2
Union "tronquée" à l'enquête	0,3	0,1	0,2	1,6	7,3	0,0	0,0	1,2	3,1	8,6
<b>Italie</b>										
Mariage direct	91,9	88,2	83,6	75,1	48,4	87,7	82,4	73,4	56,8	15,8
Prélude	2,2	3,5	4,5	6,4	3,6	1,4	5,7	6,8	4,9	3,5
Union libre	0,6	0,9	1,3	1,4	0,6	0,6	0,5	1,6	0,4	0,0
Union stable	0,4	0,2	0,7	0,4	0,4	0,0	1,0	1,1	0,2	1,4
Union éphémère	0,0	0,0	0,1	0,0	0,2	0,0	0,0	1,9	1,0	2,2
Union rompue	0,0	0,1	0,1	0,0	0,3	0,0	1,0	0,0	2,0	1,1
Sans union	4,7	7,1	9,7	16,1	45,1	10,3	8,6	14,6	34,3	75,4
Union "tronquée" à l'enquête	0,2	0,0	0,0	0,6	1,4	0,0	0,8	0,6	0,4	0,6
<b>Suède</b>										
Mariage direct		18,4	9,6	7,4	7,3		11,6		5,5	4,6
Prélude		55,3	54,9	45,5	34,0		57,7		39,9	22,7
Union libre		17,4	22,1	24,7	22,0		13,8		20,2	19,8
Union stable		4,5	6,5	13,0	13,4		9,3		16,3	14,2
Union éphémère		0,2	0,8	1,0	1,8		0,9		1,1	3,7
Union rompue		0,7	0,8	2,1	4,3		0,6		3,4	6,5
Sans union		3,3	4,7	4,4	10,2		5,8		10,7	18,8
Union "tronquée" à l'enquête		0,2	0,6	1,9	7,0		0,3		2,9	9,7
<b>Suisse</b>										
Mariage direct	67,5	45,7	32,1	22,4	18,8	61,3	39,0	29,6	21,3	13,7
Prélude	22,9	36,9	47,9	50,8	35,7	24,4	44,4	46,5	41,5	22,5
Union libre	2,5	4,0	5,2	2,5	2,0	2,6	3,4	5,7	2,7	2,4
Union stable	2,1	5,1	5,9	8,3	9,7	3,3	6,1	6,0	10,4	7,3
Union éphémère	0,5	0,3	0,1	0,9	1,2	0,4	0,4	0,5	0,6	1,8
Union rompue	0,4	1,5	0,9	2,7	2,3	0,4	1,0	2,5	3,9	4,7
Sans union	4,1	5,7	6,8	8,7	18,7	7,6	5,7	6,8	13,1	33,9
Union "tronquée" à l'enquête	0,0	0,8	1,1	3,7	11,6	0,0	0,0	2,5	6,5	13,7

Adapté partiellement de la classification proposée par C. Villeneuve-Gokalp (1990).

(1) Mariage non précédé d'une union consensuelle (2) Union suivie d'un mariage au cours des 3 ans qui suivent la mise en union (3) Union suivie d'une naissance au cours des 3 premières années, sans mariage (4) Union suivie d'aucun mariage ni naissance au cours des 3 ans qui suivent la mise en union (5) Union rompue au cours des 12 premiers mois (6) Union rompue entre 12 et 36 mois de cohabitation (7) individu n'ayant pas encore vécu une première union au moment de l'enquête (8) Union en cours tronquée par l'enquête (non observée sur une durée de 3 années).

Tableaux 2 : Facteurs influençant le devenir de l'union non maritale au cours de la première expérience de vie de couple des hommes et des femmes, en France et en Italie (modèles semi-paramétriques - risques relatifs)

Facteurs	France		Italie		Toutes fins d'union		Mariage		Séparation		Toutes fins d'union		Mariage		Séparation	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
<i>Groupes d'âge aux enquêtes FFS</i>																
20-24 ans	0,61 *	0,58 ***	0,11 ***	0,23 ***	2,72 **	2,56 ***	4,48 2**	2,94 **	2,54 2	1,69	5,13 2	41,89 ***	0,61 *	0,58 ***	0,11 ***	0,23 ***
25-29 ans	0,37 ***	0,54 ***	0,16 ***	0,35 ***	1,40	1,43	1,23	1,23	0,96	0,96	2,14	2,14	0,37 ***	0,54 ***	0,16 ***	0,35 ***
30-34 ans	0,50 ***	0,66 **	0,39 ***	0,50 ***	0,99	1,22	1,54	1,57	1,00	1,53	2,29	1,34	0,50 ***	0,66 **	0,39 ***	0,50 ***
35-39 ans	0,63 **	0,84 **	0,48 ***	0,79	1,33	1,01	3,03 *	1,04	1,50	0,78	2,29	2,14	0,63 **	0,84 **	0,48 ***	0,79
40-44 ans	0,91	0,92	0,91	0,94	0,99	0,94	3	0,76	3	0,73	3	0,78	0,91	0,92	0,91	0,94
45-49 ans	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence
<i>Lieu de résidence durant l'enfance</i>																
moins de 2000 habitants																
2000 à 9 999 hab.																
10 000 à 99 999 hab.																
100 000 hab. et plus et étranger																
<i>Pratique religieuse</i>																
Pratiquant régulier																
Pratiquant occasionnel																
Non pratiquant																
<i>Parents divorcés ?</i>																
Non	1,14	1,02	1,27	1,19	1,01	0,81	1,69	1,00	9,24	1,45	0,40	0,32 **	1,14	1,02	1,27	1,19
Oui (ou NSP)	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence
<i>Niveau de formation atteint (1)</i>																
Primaire	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence
Secondaire	1,38 **	1,01	1,41 **	1,01	1,34	1,02	0,17 ***	1,29	0,05 ***	1,22	1,78	2,47	1,38 **	1,01	1,41 **	1,01
Tertiaire	1,28	1,02	0,93	0,87	1,81 **	1,31	0,28 *	0,79	0,03 ***	0,60	7,17	2,39	1,28	1,02	0,93	0,87
<i>Statut professionnel (1)</i>																
En activité occupée	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence
Autre	0,93	0,86	0,77 **	1,17	1,17	0,42 ***	1,25	1,55 *	2,79	1,72 *	0,66	0,62	0,93	0,86	0,77 **	1,17
<i>Au chômage ou en formation (femmes)</i>																
Age au premier rapport sexuel		1,02		1,03		1,00		1,20		1,03		1,19		1,02		1,03
<i>Age au moment de l'union</i>																
moins de 16 ans	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence
16-17 ans	0,77 *	1,04	0,75 *	1,06	0,83	0,99	1,01	0,91	1,46	1,28	0,64	0,38 *	0,77 *	1,04	0,75 *	1,06
18-19 ans	0,84	1,03	0,83	1,02	0,84	1,03	0,15 ***	0,79	0,37	1,12	0,05 ***	0,26 **	0,84	1,03	0,83	1,02
20-23 ans	0,80	1,04	0,95	1,18	0,52 *	0,80	0,89	0,88	1,86	1,43	0,30	0,17 *	0,80	1,04	0,95	1,18
24 ans et plus	0,97	0,70	1,18	0,89	0,49	0,38	0,08 *	1,08	0,45	1,39	0,00 **	0,59	0,97	0,70	1,18	0,89
Sans réponse	0,67 *	0,74	0,69	0,82	0,57	0,61	1,16	0,89	2,12	1,40	1,20	0,00	0,67 *	0,74	0,69	0,82
<i>Excitité ou partenaire excitée ? (1)</i>																
Non	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence
Oui	0,83	0,97	1,06	0,88	0,50	1,15	4	1,28	4	1,62	4	0,17	0,83	0,97	1,06	0,88
<i>Age au moment de l'union</i>																
moins de 20 ans	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence
20-22 ans	0,42 ***	0,47 ***	0,46 ***	0,48 ***	0,41 ***	0,44 ***	0,15 **	0,39 ***	0,04 **	0,38 ***	0,45	0,27 *	0,42 ***	0,47 ***	0,46 ***	0,48 ***
23-25 ans	0,18 ***	0,27 ***	0,21 ***	0,25 ***	0,16 ***	0,30 ***	0,02 ***	0,21 ***	0,00 ***	0,18 ***	0,08 ***	0,29 **	0,18 ***	0,27 ***	0,21 ***	0,25 ***
26-29 ans	0,10 ***	0,18 ***	0,10 ***	0,17 ***	0,09 ***	0,18 ***	0,02 ***	0,15 ***	0,00 ***	0,14 ***	0,01 ***	0,19 **	0,10 ***	0,18 ***	0,10 ***	0,17 ***
30 ans et plus	0,04 ***	0,10 ***	0,05 ***	0,11 ***	0,03 ***	0,10 ***	0,00 ***	0,06 ***	0,00 ***	0,05 ***	0,00 ***	0,10 ***	0,04 ***	0,10 ***	0,05 ***	0,11 ***

(1) Au moment de l'union ; (2) groupe d'âge 20-29 ans ; (3) groupe d'âge pas pris en compte dans le modèle  
 Significativité : \* 5 (pour 100), \*\* 1 (pour 100) et \*\*\* 1 (pour 1000)  
 Lecture : Les hommes en France qui ont atteint un niveau de formation supérieure au moment de leur mise en union ont une probabilité, à chaque durée d'union, 1,81 fois plus élevée (au risque statistique de 1 %)



Tableaux 2 suite : Facteurs influençant le devenir de l'union non maritale au cours de la première expérience de vie de couple des hommes et des femmes, en Suède et en Suisse (modèles semi-paramétriques - risques relatifs)

Facteurs	Suède						Suisse					
	Toutes fins d'union		Mariage		Séparation		Toutes fins d'union		Mariage		Séparation	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
	81,0%	78,8%	34,4%	46,0%	46,7%	32,6%	87,5%	89,4%	66,7%	66,4%	21,9%	21,0%
<i>Groupes d'âge aux enquêtes FPS</i>												
20-24 ans		0,91		0,36 ***		2,46 ***	1,68 *	0,86	1,18	0,92	2,65 *	1,10
25-29 ans	1,06	0,84 *	0,65 ***	0,55 ***	2,00 ***	1,82 ***	0,91	0,72 **	0,83	0,83	1,16	1,25
30-34 ans	0,94	0,76 ***	0,71 **	0,55 ***	1,55 **	1,52 ***	0,88	0,81 *	0,86	0,87	0,97	1,09
35-39 ans		0,73 ***		0,64 ***		1,06 ***	0,71 **	0,73 **	0,75 *	0,75 **	0,64	0,80
40-44 ans	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence
45-49 ans												
<i>Lieu de résidence durant l'enfance</i>												
moins de 2000 habitants	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence
2000 à 9 999 hab.	1,04	1,06	0,90	1,13	1,26	0,97	0,75 **	0,90	0,74 **	0,89	0,81	0,86
10 000 à 99 999 hab.	1,18 *	1,19 **	1,11	1,17 *	1,31 *	1,22 *	1,11	1,11	0,69 **	1,05	1,21	0,90
100 000 hab. et plus et étranger (sf Suisse)	1,38 ***	1,39 ***	1,12	1,19	1,83 ***	1,70 ***	0,70 **	0,93	0,68 **	0,95	0,82	0,99
Etranger (uniquement Suisse)							0,81	1,35 **	0,84	1,27 **	0,74	1,05
<i>Pratique religieuse</i>												
Pratiquant régulier	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence
Pratiquant occasionnel	0,60 **	0,82 *	0,48 ***	0,78 *	0,87	0,90	0,67 **	0,84 *	0,60 ***	0,80 **	1,18	0,65
Non pratiquant	0,46 ***	0,68 ***	0,37 ***	0,54 ***	0,68	1,01	0,60 ***	0,49 ***	0,48 ***	0,56 ***	1,52	0,79
<i>Parents divorcés ?</i>												
Non	0,92	0,86 *	0,92	0,91	0,93	0,81 *	1,04	1,30 **	1,02	1,13	1,11	0,81
Oui (ou NSP)	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence
<i>Niveau de formation atteint (1)</i>												
Primaire	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence
Secondaire	1,25	1,23	1,17	1,48	1,38	0,81	0,93	0,78 **	1,02	0,77 **	0,79	0,79
Tertiaire	1,22	1,43 *	1,26	1,72 *	1,18	0,93	0,92	0,68 **	0,96	0,72 **	0,90	0,90
<i>Statut professionnel (1)</i>												
En activité occupée	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence
Autre	1,05	1,34	0,81	1,47	1,30	1,22	1,14	1,04	1,00	1,14	1,56 *	1,44
Au chômage ou en formation (femmes)		1,27 **		1,13		1,47 ***		0,68	**	0,91		1,76 ***
<i>Age au premier rapport sexuel</i>												
moins de 16 ans												
16-17 ans							0,84	1,11	0,89	1,00	0,76	0,86
18-19 ans							0,87	0,97	0,92	0,93	0,79	0,94
20-23 ans							0,86	1,06	0,92	0,95	0,76	0,74
24 ans et plus							0,75	1,08	0,90	1,02	0,43 *	1,02
Sans réponse							0,98	1,13	1,19	1,01	0,37	0,76
<i>Excuse ou partenaire enceinte ? (1)</i>												
Non	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence
Oui	1,13	0,98	1,35	1,11	0,79	0,79	2,32 ***	2,68 ***	2,87 ***	2,24 ***	0,55	0,54
<i>Age au moment de l'union</i>												
moins de 20 ans	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence
20-22 ans	0,62 ***	0,52 ***	0,82	0,61 ***	0,47 ***	0,41 ***	0,44 ***	0,39 ***	0,63 *	0,39 ***	0,33 ***	0,31 ***
23-25 ans	0,36	0,31 ***	0,50 ***	0,32 ***	0,26 ***	0,30 ***	0,20 ***	0,32 ***	0,16 ***	0,16 ***	0,10 ***	0,10 ***
26-29 ans	0,19 ***	0,19 ***	0,27 ***	0,21 ***	0,13 ***	0,16 ***	0,11 ***	0,15 ***	0,09 ***	0,09 ***	0,04 ***	0,05 ***
30 ans et plus	0,12 ***	0,12 ***	0,15 ***	0,13 ***	0,08 ***	0,12 ***	0,04 ***	0,03 ***	0,05 ***	0,03 ***	0,02 ***	0,02 ***

(1) Au moment de l'union  
Significativité: \* 5 (pour 100); \*\* 1 (pour 100) et \*\*\* 1 (pour 1000)

Lecture: Les femmes en Suède qui ont atteint un niveau de formation supérieure au moment de leur mise en union ont une probabilité, à chaque durée d'union, 1,72 fois plus élevée (au risque statistique de 5 %) que les femmes de niveau de formation primaire (référence), de terminer leur union consensuelle par un mariage, toutes choses égales par ailleurs.